
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2026

DE L'ASSOCIATION MARCQ TERRE D'ACCUEIL

Association MARCQ TERRE D'ACCUEIL

Siège social : 22 rue Gallieni 59700 MARCQ EN BAROEUL

Le samedi 30 mai 2026 à 14 heures 30, les membres de l'association Marcq Terre d'Accueil se sont réunis Salle Saint-Paul, 24, rue GALLIENI à MARCQ EN BAROEUL en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président datée du 19 mai 2026. Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

- Nombre d'adhérents à jour de cotisation : 34
- Nombre de membres présents : 20
- Nombre de membres représentés : 12

Le quorum de 17 étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Yves CHAIMBAULT, président de l'association.

Il est assisté d'un secrétaire de séance, Thierry BOULASSIER, secrétaire de l'association.

La séance est ouverte à 14 heures 15.

Ordre du jour

- ❖ Ouverture
- ❖ Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée Générale
- ❖ Approbation du rapport moral
- ❖ Approbation du rapport d'activité
- ❖ Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- ❖ Affectation du résultat
- ❖ Vote sur le budget prévisionnel
- ❖ Fixation du montant de la cotisation
- ❖ Renouvellement des dirigeants
- ❖ Questions diverses

Ouverture

Yves CHAIMBAULT, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale précédente

Le compte rendu de l'Assemblée Générale précédente est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

Rapport moral

Présenté par le Président, Yves CHAIMBAULT.

Comment caractériser 2025 ?

A - Les différences par rapport aux années antérieures

Les familles que nous suivons n'ont pas beaucoup changé en nombre : il y a toujours de 4 à 6 familles avec lesquelles des liens forts se sont noués et auprès desquelles nous intervenons de façon assez générale par rapport à leurs attentes et besoins ; de façon réactive et régulière. Les mêmes référents sont donc restés actifs et attentifs, deux nouveaux référents sont intervenus.

En revanche nous n'avons pas reconduit des rencontres avec l'ensemble des familles. Ces rencontres permettaient des échanges entre nos amis et sympathisants ou encore entre les familles elles-mêmes. Cela favorisait sans doute de montrer une « cohésion collective » dans un esprit de convivialité.

Mais naturellement, il y a eu une évolution de la demande, en particulier dans le rapport à la formation et à l'emploi. Ce furent des réflexions en commun sur les pistes à suivre et les choix à faire.

Telle personne a une vraie capacité à conduire un projet de création d'entreprise. Quelles sont les aides qu'on peut lui apporter, dans quel contexte, comment lui venir en aide.

Une bachelière récente recherche un stage d'observation en entreprise. Elle a rédigé un CV. On le diffuse. On rencontre un professionnel qui serait partant.

Deux jeunes enfants vont à l'école primaire : deux personnes les suivent et leur donnent le soutien nécessaire.

C'est en discutant avec les familles, en confiance, que les questions se posent et qu'on recherche ensemble une réponse.

Ce climat de confiance se confirme quand les familles que nous avons suivies et qui se sont bien insérées, viennent nous voir par amitié.

Ces voies vers l'autonomie de nos familles accompagnées restent notre objectif. Il y a une forte nécessité que l'accompagnement dure assez longtemps, sans pour autant se transformer en assistanat. Néanmoins, force est de constater que ces familles se heurtent souvent à des obstacles répétitifs.

La numérisation devenue obligatoire des procédures d'aide est un obstacle pour les familles qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue et les contraintes administrative. L'accompagnements physique est souvent indispensable pour la résolution de blocages administratifs.

C'est aussi la suspension des aides répétées après interruption des droits civiques. Pour la troisième année consécutive, les retards de délivrance des titres de séjour entraînent la suspension des allocations familiales et du droit à travailler, plongeant les familles dans la précarité et l'endettement.

B – Nos partenariats

Il y a eu une vraie perte de nos relations partenariales, qu'elles soient contractuelles ou informelles.

Contractuelles : pour des raisons qui tiennent à nous-mêmes (disponibilité et défaillances liées à la maladie) ou à l'absence de nos partenaires – guère plus de personnes à suivre en commun, pas de renouvellement des conditions de contrat, non-disponibilité de nos interlocuteurs, pas de réponse de notre part aux questions de logement).

Informelles : disparition de structures d'échange comme la Pastorale des Migrants, où on traitait deux choses : traitement de cas particuliers ; positionnement « politique » sur les questions migratoires.

C – Nos actions pour nous faire connaître

Nous avons mené des actions de « visibilité » :

- Présence au Forum des associations de Marcq en Baroeul, intervention devant « Culture et Partage » ; partenariat avec le Festival Art sens et Foi : obtention du prêt de la salle Colisée Lumière, co-organisation de la pièce de théâtre « Bakhita » ; prise en charge de la présence des jeunes MNA. Deuxième rencontre avec AIDA.
- Maintien régulier du site, moyen de communication avec nos sympathisants

Quel sens par rapport à nos objectifs ?

Initialement portés par la vague de l'accueil des rejetés par Daesh, puis par les soubresauts de l'opinion en faveur ou défaveur des migrants, et nous sommes restés certes en phase avec les objectifs de nos partenaires ou de nos amis et alliés, mais confrontés à l'indifférence vis-à-vis du sujet. Nous sommes restés actifs. Et les besoins étaient là. Et nous sommes restés sur des aides à la personne, en restant ouvriers de proximité, c'est-à-dire de première ligne. En témoigne positivement l'amitié, et la confiance ainsi créée ; mais pèsent les répétitions de crises et réitérations de problèmes identiques. Nous représentons une continuité de présence, elle-même interrogée pour savoir quelle en est la signification.

Il en va de même des difficultés : nous ne pouvons que constater la répétition des mêmes obstacles et son origine non pas migrante, mais institutionnelle. Nous ne pouvons que constater la difficulté liée à la maîtrise de la langue avec des formations inadaptées et insuffisantes.

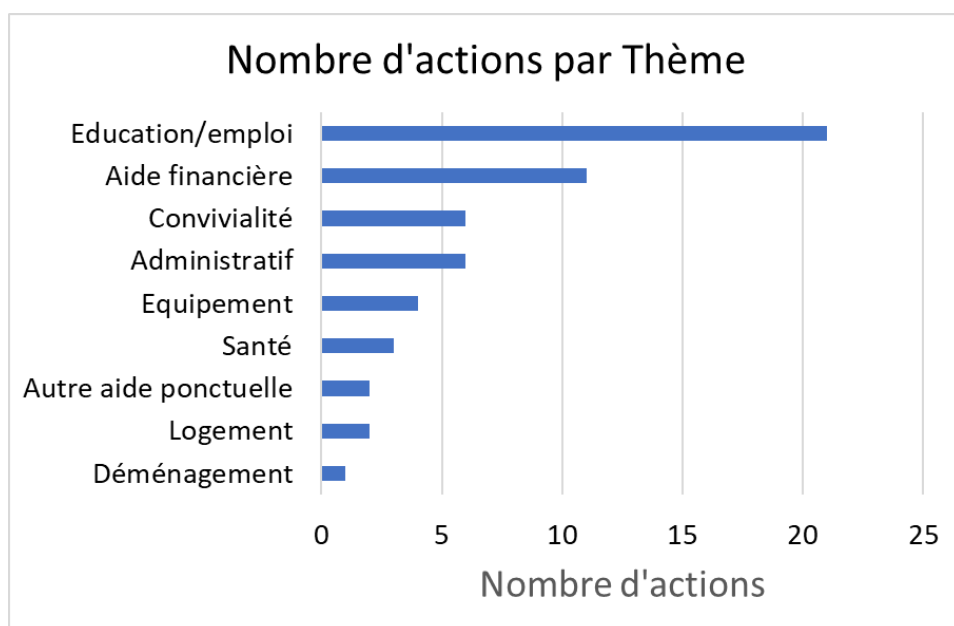
Le dernier trimestre 2025 n'a fait que confirmer la tonalité générale de l'année.

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée, à main levée, à l'unanimité.

Rapport d'activité

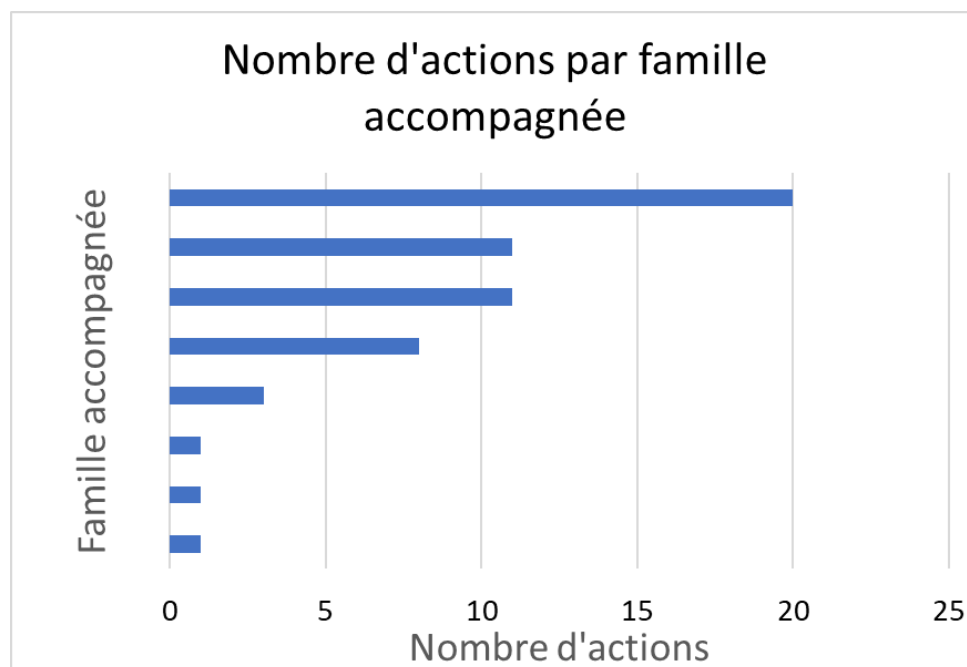
Présenté par le secrétaire, Thierry BOULASSIER.

1. Un nombre d'actions total globalement stable
2. Une activité très concentrée sur les actions contribuant à l'éducation et à l'emploi

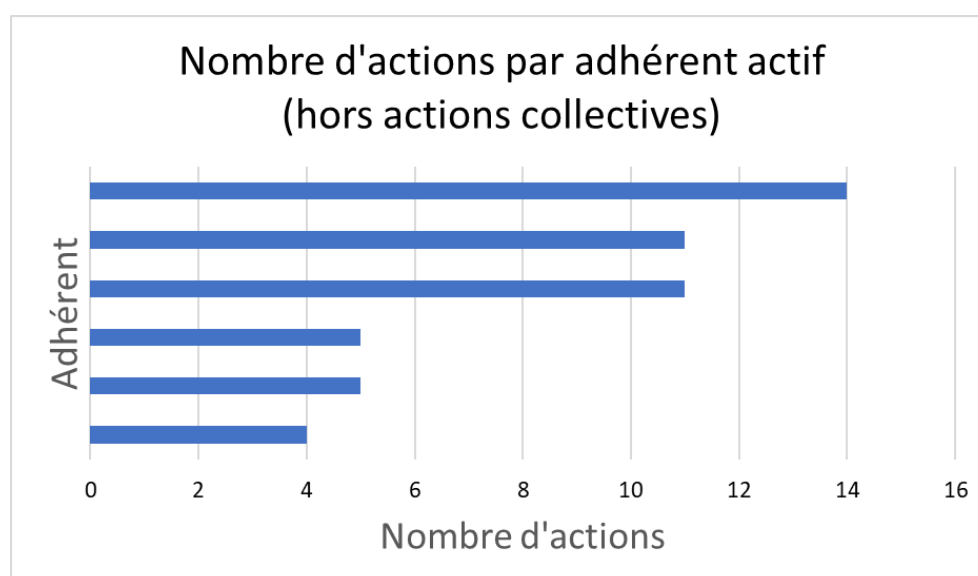


Il est précisé qu'une action de garde d'enfant pendant le temps de travail des parents, est classée dans le thème « Education / emploi », et que le thème « Logement » regroupe des actions d'aide à l'équipement du logement, et non pas la fourniture d'un logement proprement dite (qui n'est pas de notre ressort)

3. Une activité concentrée sur 4 familles



4. Un faible nombre d'adhérents vraiment actifs



Le rapport d'activité est approuvé par l'Assemblée, à main levée, à l'unanimité.

Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Présenté par la trésorière et annexé au compte-rendu.

Rapport financier au 31 décembre 2025							
N°	Opérations		Produits Recettes		Charges Dépenses		Solde
1	Cotisations	41	820,00 €				820,00 €
2	Solidarité (dons)		760,00 €	Solidarité			
				titre de séjour	25,00		
				garage	99,00		
				hôtel	123,30		
						247,30 €	512,70 €
3	Activités			Prêt de salle	50,00 €		
	Remboursement AGEF		2169,03				
						50,00 €	-50,00 €
4	Fonctionnement général			Assurance	113,11 €		
				Service bancaire	47,00 €		
				Site internet	129,00 €		
				copies (flyers)	90,00 €	379,11 €	-379,11 €
5	Produits financiers (intérêts livret A)		79,69 €				79,69 €
	Résultat net comptable 2024		3 828,72 €			676,41 €	3 152,31 €

BILAN au 31 décembre 2025							
ACTIF				PASSIF			
				Réserve caisse fin 2024			1 957,90 €
Compte chèque		261,68 €		Résultat de l'exercice 2025			3 152,31 €
Livret A		4 848,53 €					
TOTAL		5 110,21 €					5 110,21 €
LE TOTAL ACTIF DOIT ETRE EGAL AU TOTAL PASSIF							

La ligne « Remboursement AGEF » représente le remboursement, à MTA, des frais engagés pour l'aménagement du logement de la rue de Guillebon à La Madeleine, où plusieurs de nos familles furent logées.

Le Conseil d'Administration insiste sur le montant important de l'actif, et sur l'importance qu'il y aura, en 2026, de lui trouver des emplois pertinents.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

A l'unanimité, l'assemblée donne à la trésorière quitus de sa gestion.

Fixation du montant de la cotisation

Dans ces circonstances, le montant de la cotisation annuelle est inchangé à 20€.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Pour rappel, les statuts prévoient que les membres d'une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans remettent leur mandat.

Membres sortants

Le Conseil d'Administration a reçu les démissions de Gérard DELESPIERRE, Blandine DE RAPHELIS et Patrick FARAUT.

Ils sont chaudement remerciés pour leur activité passée.

Tous les autres membres ont été élus en 2024 ou 2025. Leur mandat continue donc de plein droit.

Candidats

Le Conseil d'Administration n'a reçu aucune candidature.

Il n'est donc procédé à aucun vote et la nouvelle composition du Conseil d'administration est donc désormais la suivante :

Alain BERTOUX

Thierry BOULASSIER

Yves CHAIMBAULT

Françoise DELESPIERRE

Louis DOOGHE

Jean-Marie DUMORTIER

Philippe HARQUET

André MALINGREAU

Claudine PRUVOST

Emmanuel SARTORIUS

Questions diverses

Accompagnement des familles

A propos de l'accompagnement des familles il a été souligné que celui-ci se poursuit bien au-delà de la période de prise en charge par les partenaires sociaux professionnels... Il ne suffit pas d'assurer un droit de séjour et un toit !

Difficultés scolaires, situations familiales ou médicales complexes, réticence de certaines administrations à reconnaître les droits des familles, lenteur catastrophique des préfectures à répondre aux demandes de renouvellement de cartes de séjour, recherche de formation et d'emploi, assurances, coups de main ou fêtes d'anniversaire, les occasions sont multiples... Plusieurs participants ont, en particulier, témoigné de l'importance de leur présence amicale auprès des familles, lors de rencontres délicates avec diverses administrations.

On a noté en positif que la plupart de la vingtaine de familles que nous avons accompagnées au cours des ans sont aujourd'hui bien insérées, et que deux d'entre elles ont accédé cette année à un emploi stable, et même l'une d'elle récemment à la « propriété » !

Difficultés rencontrées par l'association

Le débat a abordé le problème de l'effritement du « partenariat tripartite » sur lequel avait été fondée notre association. Pour mémoire, ce partenariat comportait COALLIA, assurant l'accueil de "primo-arrivants" et leur accompagnement administratif, ainsi que SOLIHA qui s'occupait de l'accès au logement et de 'l'insertion par l'habitat'... Deux associations professionnelles partenaires auxquelles nous apportions notre contribution bénévole "d'accompagnement de voisinage"... Un partenariat riche et apprécié, qui n'a pas été rompu, mais s'est effrité, d'abord avec le retrait de COALLIA qui s'est replié sur le valenciennois, puis avec celui de SOLIHA pour l'instant en roue libre à nos côtés...

Une situation qui nous prive de la présence de professionnels efficaces, disponibles, et qui, concernant COALLIA, assèche notre source d'accueil de primo arrivants, tandis qu'elle nous prive, du côté de SOLIHA, de l'accès à des logements d'urgence et de l'accompagnement social qui y était lié !

Les dernières familles prises en charge par notre association l'ont été par l'entremise de contacts personnels de nos membres. Des démarches de partenariat ont été engagées avec AIDA et Culture et Partage, Pastorale des migrants, mais sans réelle concrétisation jusqu'ici. Comment poursuivre notre route ?

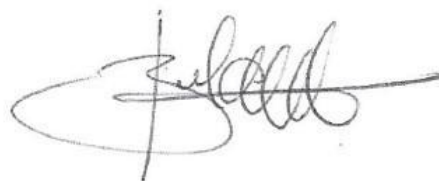
Le président a indiqué que le Conseil d'Administration avait le projet de convoquer, sans attendre une année, une Assemblée Générale Extraordinaire plus particulièrement consacrée à une réflexion de fond sur l'avenir de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.

Le Président de séance
Yves CHAIMBAULT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Chaimbault', written in a cursive style.

Le Secrétaire de séance
Thierry BOULASSIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry Boulassier', written in a cursive style.